

QUELLE ORIENTATION ET PRISE EN CHARGE POUR LES FEMMES ENCEINTES SELON LEUR PROFIL DE CONSOMMATION ?

QUELLES SONT LES INFORMATIONS À DÉLIVRER SYSTÉMATIQUEMENT ?



À RETENIR

Le principe de précaution concerne
tous les niveaux de consommation
car l'alcool est un produit
téatogène et fœtotoxique

- Informer le plus précocement possible et de façon claire
- **Préciser que l'enjeu est d'avoir un bébé en bonne santé et que la femme enceinte n'est pas toute seule pour y arriver**
- Éviter les termes médicaux complexes et les acronymes, par exemple : *SAF*...
- Insister sur le fait que le principe de précaution concerne tous les niveaux de consommation s'agissant d'un produit teratogène et fœtotoxique. En effet, le message de prévention du « Zéro alcool » est bien connu par la population mais il faut préciser qu'il concerne aussi les consommations modérées
- Aborder l'ensemble des thèmes suivants paraît être nécessaire pour une information complète de la patiente :
 - Pas de seuil de toxicité défini impliquant un principe de précaution qui s'applique pendant toute la grossesse y compris pendant l'allaitement
 - Tous les alcools et tous les modes de consommation sont toxiques
 - L'alcool traverse le placenta, et il est embryotoxique ou fœtotoxique selon le stade de la grossesse
 - L'alcool présente aussi un danger pour la mère (risques santé et social)
 - **Il y a un bénéfice à arrêter quel que soit le moment de la grossesse.** Par exemple, concernant le retard de croissance intra utérin, il a été montré un bénéfice en termes de poids de naissance pour les enfants des femmes ayant arrêté leur consommation par rapport à celles ayant continué à boire